

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le 5 octobre 2020, au 65, route 338, aux Coteaux, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Étaient présents : mesdames Jocelyne Bishop Ménard et Myriam Sauvé, conseillères, messieurs Michel Joly et Sylvain Brazeau, conseillers, et siégeant sous la présidence de madame Denise Godin-Dostie, mairesse.

Étaient absents : messieurs François Deschamps et Dominic Léger.

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes invités à assister à une session extraordinaire du Conseil municipal convoquée par madame la mairesse, Denise Godin-Dostie, pour être tenue au **65, route 338, lundi, le 5 octobre 2020, à 19h00.**

Les sujets suivants seront à l'ordre du jour :

1. Introduction;
2. Remplacement de l'aqueduc sous les voies ferrées – Résultat des soumissions et octroi du contrat;
3. Période de questions;
4. Levée de la session extraordinaire du 5 octobre 2020.

DONNÉ aux Coteaux, ce 24^e jour du mois de septembre deux mille vingt.

Claude Madore,
Secrétaire-trésorier et directeur général

Conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été signifié aux membres du conseil tel que requis par le présent code.

INTRODUCTION

Madame Denise Godin-Dostie, mairesse, a ouvert l'assemblée à 19 h 00 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres de conseil pour former quorum.

20-10-7487 Remplacement de l'aqueduc sous les voies ferrées – Résultat des soumissions et octroi du contrat

Les membres du conseil ont pris connaissance du résultat de l'ouverture des soumissions concernant le remplacement de l'aqueduc sous les voies ferrées.

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 5 octobre 2020 à 11h00 au 65, route 338, Les Coteaux.

Quatre (4) compagnies ont déposé des soumissions :

Selon l'analyse de Pierre-Luc Poissant, ingénieur de la firme Shellex Groupe Conseil, datée du 5 octobre 2020 les soumissions reçues sont conformes.

	Entreprises	Montants (taxes incluses)	Rang
1 ^{ère} soumission	Les Entreprises Delorme	461 039.40 \$	2
2 ^e soumission	Les Entreprises Cogenex inc.	471 138.81 \$	3
3 ^e soumission	Ali Excavation	479 072.08 \$	4
4 ^e soumission	Gérald Théorêt inc.	366 986.78 \$	1

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Joly,
APPUYÉ PAR : Myriam Sauvé,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Gérald Théorêt inc. » pour un montant total de 366 986.78\$ \$ taxes incluses pour le remplacement de l'aqueduc sous les voies ferrées et autres travaux connexes tel que recommandé par Pierre-Luc Poissant, ingénieur de la firme Shellex Groupe Conseil dans sa lettre datée du 5 octobre 2020.

.... ADOPTÉE

Période de questions

Aucune intervention.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

20-10-7488 Levée de la session extraordinaire du 5 octobre 2020

L'ordre du jour étant épuisé,

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Brazeau,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la séance extraordinaire du 5 octobre 2020 soit levée à 19h15.

.... ADOPTÉE

Denise Godin-Dostie,
Mairesse

Claude Madore,
Secrétaire-trésorier et directeur général